



**ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE**  
**15 SEPTEMBRE 2018 à PLESCOP**

**LISTE DES INVITES**

Président de la Fédération Française de Tennis de Table : Christian PALIERNE

Président de la Ligue : Renan THEPAUT

Anciens Présidents du Comité 56 : Claire LOMENECH, Robert JOUAN, Maxime LE COUSTOMER, Joël SELIGOUR, Denis LECOMTE

Président du Comité des Côtes d'Armor : Didier BEGES

Président du Comité du Finistère : Stefano DE BLASIO

Président du Comité d'Ille et Vilaine : Jacques SORIEUX

Président du CDOS : Jean-François MEAUDE

Président de la DDCS : Thierry MARCILLAUD

Président de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération: Pierre LE BODO

Maire de Plescop : Loïc LE TRIONNAIRE

Maire de Grandchamp : Yves BLEUNVEN

Président du Conseil Départemental Morbihan : François GOULARD

Vice-Présidente du Conseil Départemental Morbihan : Marie-Jo LE BRETON

Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Morbihan : Nicole LE PEIH

Presse : Le Télégramme et Ouest France (invitations faites par le club)

## CLUBS ABSENTS :

Guisriff, qui ne s'est pas ré affilié

## ORDRE DU JOUR

- 1 - Accueil par les Présidents du Comité Départemental et de l'ES Plescop et par la Mairie de Plescop
- 2 - Adoption des PV des Assemblées Générales, ordinaire du 16/09/2017 et Extraordinaire du 23/06/2018
- 3 - Allocution et rapport moral du Président
- 4 - Élection des cooptés
- 5 - Rapport du Secrétaire Général
- 6 – Adoption du Règlement Intérieur
- 7 - Rapport du Trésorier et approbation des comptes et du budget prévisionnel
- 8 - La commission Développement dont le Premier Pas Pongiste, le Tournoi des Ecoles et USEP
- 9 - Rapport du Conseiller Technique Départemental
- 10 - La commission Jeunes, dont championnat jeunes et les Féminines
- 11 - La commission Arbitrage
- 12 - La commission Sportive, dont les Vétérans
- 13 - Questions diverses
- 14 - Intervention des différents représentants Ligue, CDOS, DDCCS, Conseil Départemental, Député.
- 15 - Remise des récompenses et distinctions.
- 16 - Prise de parole de la Mairie

## 1- Mot d'accueil du président du comité et du président de Plescop

### Patrick Pasco président du comité

Bienvenu à tous. Remerciements au club de Plescop et bon anniversaire pour les 20 ans du club

### Christophe Catteau président de Plescop

Bienvenu à Plescop pour les 20 ans du club. C'est un club jeune dont j'ai la présidence depuis 3 ans et qui est axée sur le développement des jeunes avec les embauches de Julien Desmoulières et d'Alexis Audo, tous deux également salariés du Comité. Le club se compose d'une centaine d'adhérents depuis l'année dernière. 8 équipes le composent dont l'équipe 1 qui évolue en régionale 2. Le club se compose de plus de 50% de jeunes et a la particularité d'évoluer sur 2 communes : Grand Champ et Plescop avec le soutien des municipalités et une mutualisation des moyens. 3 nouveaux créneaux ont été ouverts à Grand Champ avec Alexis Audo à la salle polyvalente où quelques rencontres jeunes se déroulent le samedi. Une salle dédiée aux sports de raquettes est en projet avec un aboutissement prévu à l'horizon 2020/2021.

Bonne AG à vous tous.

### **Mot d'accueil de la municipalité (Mr le Maire Loïc Le Trionnaire)**

La commune de Plescop est heureuse de vous accueillir.

Commune en développement de près de 6000 habitants, Plescop est une ville proche de Vannes qui dispose de nombreux nouveaux logements. C'est une commune jeune dont 25% de la population a moins de 20 ans. Les plus de 65 ans représentent également 20%. Il y a une propension de gens très actifs. L'activité économique représente 1000 emplois. Il y a de plus en plus de sportifs, ce qui induit une refonte des complexes sportifs. La politique sportive est tournée vers la jeunesse. La commune compte 4 salles de sports. Le projet de construction d'une nouvelle salle de sports dédiée aux sports de raquettes est lancé. Courant 2019 un dossier concret sera établi. La date de construction définitive est difficile à établir. Une réflexion sur la mutualisation des besoins est nécessaire vue la diminution de l'argent public.

Bonne journée et bonne assemblée générale à vous tous.

## 2- Adoption des PV des Assemblées Générales, Ordinaire du 16/09/2017 et Extraordinaire du 23/06/2018

Le Président du Comité demande s'il y a des questions sur ces PV qui ont été envoyés aux clubs. Certains clubs demandent à avoir un projet un peu plus tôt, ce qui sera fait. Comme il n'y a pas de questions, le vote se fait à main levée :

- Voix exprimables : 166
- Voix non exprimées pour absence : 2
  
- Voix exprimées OUI : 164
- Abstention : 0
- Voix contre : 0

<b>Les PV des Assemblées Générales des 16/09/2017 et 23/06/2018 sont adoptés à l'unanimité des clubs présents</b>
---

## 3- Allocution et Rapport moral du Président du comité départemental

Avant de commencer le rapport moral, merci d'excuser, François GOULARD, Président du Conseil Départemental, Pierre LE BODO, Président de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Yves BLEUVEN, Maire de Grandchamp, Nicole LE PEIH, Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Morbihan, Thierry MARCILLAUD, Directeur de la DDCS, Christian PALIERNE, Président de la FFTT, Renan THEPAUT, Président de la Ligue, Jacques SORIEUX, Stefano DE BLASIO, Didier BEGES, respectivement Présidents des Comités 35 29 et 22, ainsi que les anciens présidents du Comité: Claire LOMENECH, Robert JOUAN, Maxime LE COUSTUMER, Joël SELIGOUR.

Remerciements à ceux qui sont présents : Marie-Jo LE BRETON, Jean-François MEAUDE, M. Loïc LE TRIONNAIRE, Denis LECOMTE.

### Rapport Moral du Président

Avant toute chose, rendons hommage à tous ceux qui nous ont quitté cette saison. J'ai une pensée particulière pour 2 personnes, Florian LE FLEM jeune joueur du CTT Ménimur, et la maman de notre vice-président Bernard Chapalain.

J'espère également que tous ceux qui ont eu un accident important cette saison sont maintenant parfaitement rétablis. Nous n'avons jamais autant fourni de déclaration de sinistre que cette année.

La saison dernière fut une saison de transition due à la formation de Stéphane Le Bourhis, comme je l'avais évoqué lors de l'AG de la saison dernière. Depuis, les

mesures prises sur un plan sportif, avec 2 entraîneurs sur les séances du CLE, semblent commencer à porter leurs fruits : au Bretagne, en Benjamins, nous avons eu une finale 100 % morbihannaise entre 2 pensionnaires du CLE, Ewen SALVAR de Plouray, et Elouan CONTE de Ménimur. Ces deux garçons étaient également au France Benjamins, Elouan éliminé en quart, et Ewen en trente-deuxième. Ce-dernier, Ewen, part au Pôle Espoirs.

Toujours concernant les résultats sportifs, même si Julien va davantage en parler, notons que nous avons eu une deuxième finale 100 % morbihannaise, celle des seniors Messieurs de 5 à 16 entre Nathanaël DUROS de Plescop, le vainqueur, et Benoit OLIVIER KERMORGANT du FOLCLO.

Nous avons obtenu un troisième titre grâce à Arnaud KERGOSIEN de Ploemeur en Handisport assis.

Nous avons eu également des finalistes en Benjamins et Minimes Filles, respectivement Solenn BERNARD-JAOUEN de Plescop et Alwena BRIX de Plouay et 5 demi-finalistes, synonymes de 3ème place.

Aux Finales Fédérales par Classement, nous avons eu 2 finalistes malheureuses, Charlène BARDON du FOLCLO et Mélanie DAGORNE de Golfe TT.

Par contre, le remplacement de Stéphane qui était à temps plein pour le Comité par 2 mi-temps ayant chacun un deuxième employeur, leur club, nous empêche de répondre favorablement aux demandes d'entraînements des clubs, les créneaux horaires souhaités étant déjà pris par leurs clubs.

Si on veut que les jeunes restent dans le club, il leur faut des entraînements structurés avec des entraîneurs. Il est donc nécessaire que les clubs ayant des entraîneurs arrivent à les mutualiser soit via une convention de mise à disposition, soit via un groupement d'employeurs ; et que ceux qui n'en ont pas arrivent à mettre en formation d'entraîneur des personnes de leur club, joueur ou bénévole, surtout que la Fédération simplifie la filière formation.

Concernant le nombre de licenciés, 2319 à fin juin 2018, nous en perdons 36 par rapport à l'année dernière, mais louons les efforts faits par certains clubs qui augmentent fortement leurs adhérents en un an ou deux : + 46 pour le Golfe TT, + 30 pour Plescop, + 27 pour Pontivy-Malguenac et + 19 pour Guémené sur Scorff. Il est donc indispensable de faire du développement.

A cet effet, nous relançons le Premier Pas Pongiste à travers le Tournoi des Ecoles. Je vous invite à y participer. Jordan vous en parlera davantage.

Nous nouons des liens avec l'USEP, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, afin que celle-ci organise une initiation et des rencontres de tennis de table au sein des écoles primaires adhérentes, proches de clubs. Une convention existe entre l'USEP, la FFTT et les ministères de tutelle. La Présidente de l'USEP du Morbihan est, comme moi, élue au Comité Directeur du Comité Départemental Olympique et Sportif. Une autre piste de développement est l'accueil des Personnes en Situation de Handicap. Je vais signer une convention avec le Comité du Morbihan Handisport et je souhaite faire la même chose avec son homologue du Sport Adapté. D'ailleurs, sur notre territoire vont se dérouler les finales régionales de Sport Adapté, probablement au Golfe TT, et nous fournirons les officiels, arbitres et juges-arbitres.

Nous n'avons qu'un seul club affilié à la Fédération Française Handisport, le FOLCLO. Je souhaiterais qu'il y en ait davantage afin de mieux couvrir le territoire du département et permettre aux Personnes en Situation de Handicap de pratiquer notre sport, sans avoir à faire trop de kilomètres.

Nous devons également davantage communiquer par l'intermédiaire de la presse, tant avant chaque compétition ou rencontre de championnat, quel que soit le niveau, qu'après.

Nous ne verrons pas forcément les résultats dès cette année, mais nous travaillons pour l'avenir.

Au niveau du fonctionnement du Comité, la saison vient de se terminer par une Assemblée Générale Extraordinaire autorisant le Comité à devenir propriétaire de ses locaux au-dessus des Halles St Louis de Lorient sur un site appelé à avoir une grande notoriété puisque des start-up vont s'installer au rez-de-chaussée, ce qui va nous donner une plus grande visibilité. De plus, cet investissement n'augmente pas les charges du Comité.

Cela va permettre à nos salariés de travailler dans des conditions décentes, et de ne plus mettre en danger leur santé.

Je vous remercie une nouvelle fois pour la confiance que vous nous avez accordée. Après avoir dépoussiéré le site Internet du Comité, nous avons modernisé le déroulement des Assemblées Générales en les rendant plus interactives avec un dialogue constant entre vous, les clubs, et nous les élus du Comité.

Vous aurez à voter pour la mise en place d'un Règlement Intérieur, complément indispensable aux statuts, qui viennent d'être modifiés pour être en conformité avec les demandes de la Fédération.

Vous aurez également à élire 2 nouveaux membres au Comité Directeur, Philippe ARMAND de Golfe TT qui va s'occuper du Critérium Fédéral, et Joël BEAUCREUX de Ploemeur qui va s'occuper de la Coupe du Comité.

En effet, nous remettons en route la Coupe du Comité, dorénavant prévue dans le calendrier sportif, avec un démarrage en janvier et une finale mi-juin. Nous laissons toute latitude aux clubs à s'organiser pour disputer les rencontres. Ils doivent juste respecter la date limite.

Sauf peut-être pour une compétition ou deux, cette saison qui débute, devrait être la dernière pour l'utilisation des feuilles de rencontre au format papier. La saison suivante, je souhaite fortement que les clubs utilisent GIRPE, la Mayenne l'a imposé, et la ligne « Amendes » prévue dans notre compte d'exploitation devrait ainsi disparaître. De plus, pour les clubs ayant une équipe en Régional, la Ligue les aidera à hauteur de 100 € dans leur investissement informatique à condition qu'ils signent une convention d'utilisation de GIRPE.

Des formations seront prévues pour une bonne appropriation de cet outil pratique et simple à utiliser.

A l'exception du Conseil Départemental qui continue à nous soutenir et que je remercie vivement pour ce soutien, les subventions des organismes publics diminuent, voire disparaissent. Ainsi, nous avons perdu les 7400 € du CNDS du fait de son changement de politique, et les 2 demandes faites, pourtant dans ses priorités exclusives, à savoir :

- lutte contre les addictions qui entre dans le cadre à la fois du sport – santé et de la lutte contre le harcèlement et les violences,
- découverte du tennis de table par le Tournoi des Ecoles et le Premier Pas Pongiste en Zone de Revitalisation Rurale et dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, qui entre dans l’action Corriger et réduire les inégalités d’accès à la pratique sportive, ont été refusées.

Il est de plus en plus nécessaire de rechercher des partenaires privés si on ne veut pas voir une inflation galopante des prix des licences, surtout que la Fédération a prévu une augmentation de 2 € l’année prochaine, ainsi que l’année suivante.

Si vous connaissez des sponsors potentiels qui souhaiteraient voir véhiculer leur image sur l’ensemble du département, n’hésitez pas à nous en parler.

Sachez enfin, notamment pour les Lorientais, qu’existe le Centre de Médecine du Sport, situé à l’hôpital du Scorff à Lorient. Le CMS pratique des tarifs très intéressants, notamment pour les jeunes, grâce au soutien du Conseil Départemental. Il est utilisé pour les jeunes du CLE et ceux du Centre de Formation d’Hennebont. Les tarifs du CMS sont sur le site du Comité.

Enfin, je remercie nos partenaires institutionnels, les salariés pour le travail au quotidien, la presse qui nous suit régulièrement, et vous tous pour votre implication. Je terminerai par souligner les bonnes prestations des équipes Jeunes (Cadets et Juniors) aux Championnats d’Europe qui repartent avec 13 médailles dont 5 en Or, par féliciter David JOUANIQUE du FL Lanester, nouvel Arbitre National du Morbihan, puis par rappeler un évènement important qui va se dérouler mi-octobre : la Coupe du Monde à Disneyland, et comme on parle de Coupe du Monde, j’adresse mes plus vives félicitations à l’équipe de France de football pour sa 2<sup>ème</sup> étoile.

Bonne saison à tous  
Patrick PASCO

#### 4- Elections des cooptés

Nous allons procéder à l’élection des cooptés qui sont Philippe ARMAND du Golfe TT et Joël BEAUCREUX de l’AL Ploemeur qui intègrent la Commission Sportive. Bernard vous en dira un peu plus après sur leurs rôles respectifs.

A la demande de l’assemblée, le vote est effectué à main levée : contre 0, Abstention 0. Les 2 personnes cooptées sont élues à l’unanimité. Merci pour elles.

## 5- Rapport du Secrétaire Général

La saison 2017-2018 fut une saison pleine tant sur le plan sportif qu'administratif.

Entre l'organisation des divers championnats, des compétitions individuelles départementales, régionales et nationales, les personnes chargées de leur déroulement se sont pleinement investies et aucun dysfonctionnement n'est à déplorer. La tâche de nos entraîneurs et de notre personnel administratif est importante. Leur travail est à féliciter. Donc merci à Julien, Jordan, Dominique, Hélène et à tous les autres.

La ligne directrice de cette saison fut l'achat de notre futur siège, la refonte de notre championnat, la modification de nos statuts et notre santé financière.

Collégalement nous avons œuvré pour que ces 4 objectifs soient une réussite.

Votre vote pour l'acquisition de nos locaux et la réforme de nos statuts témoigne de la confiance que vous nous accordez.

L'acquisition de notre siège est un fait important dans l'histoire de notre Comité. Encore merci pour votre appui.

Cependant comme vous pouvez vous en douter, diriger n'est pas toujours facile et parfois nous sommes dans l'obligation de prendre des décisions impopulaires telle l'augmentation future des licences.

Mais il faut avancer et c'est avec plaisir que nous voyons de nouvelles personnes intégrer notre groupe. Joël Beaucreux de l'AL Ploemeur et Philippe Armand de Golfe TT sont venus nous rejoindre.

Nos tâches sont nombreuses et parfois difficiles à réaliser. Depuis notre élection notre ligne directrice est l'équilibre financier de notre association. Dominique Berjot est un formidable trésorier qui gère de main de maître nos finances et nous rappelle continuellement la difficulté d'en assurer l'équilibre vu la continuelle baisse des subventions publiques que vous aussi voyez fondre comme neige au soleil.

A cet effet depuis de nombreux mois nous travaillons à la recherche de sponsoring privé. Comme vous pouvez l'imaginer ce travail est difficile et les résultats longs à mettre en place.

Nous avons aussi administrativement mis en place nos nouveaux statuts afin d'être en adéquation avec la FFTT. Ce fut un travail important que vous avez validé lors de l'AG extraordinaire.



Soulignons aussi la réforme de notre championnat que nous vous avons présenté fin juin.

2017-2018 se termine et 2018-2019 va commencer. Alors soyez certains que nous nous efforcerons d'œuvrer pour le bien de tous. Encore merci à vous dirigeants, pour votre soutien et sachez que vous êtes les bienvenus pour intégrer nos diverses commissions

En vous remerciant pour votre écoute, je laisse le micro à Patrick Pasco que je tiens à remercier personnellement pour son investissement en tant que Président du Comité 56.

Remercions aussi tous mes partenaires qui travaillent sans compter tout au long de la saison.

Patrick Eveno  
Secrétaire Général

Le Président reprend la parole pour faire le point au sujet du nouveau local :

## Halles St Louis

- [Quelques photos des travaux](#)
- Le temps passé par tous les bénévoles est de :
  - 110 heures pour le déménagement
  - 191 heures pour les travaux
- Valorisé à 14,11 € (comme pour les demandes de subventions),  
il représente **4 247 €**
- Les seuls travaux au coût d'un artisan (mini 40 €/h)  
représentent **7 640 € économisés**

Comme vous pouvez le constater, nous avons dit lors de l'AG extraordinaire que nous ferions les travaux, ce qui a été effectivement le cas.

Nous venons d'emménager, non sans souci, puisque Orange nous a coupé le téléphone et Internet 2 semaines avant la date prévue. Il a fallu aller chercher une clé 4G chez Orange. Nous sommes donc restés 3 jours sans Internet et 2 semaines sans téléphone.

Même si nous ne sommes pas responsables de ce désagrément, je tiens à vous présenter nos excuses.

Une inauguration est à prévoir avec invitation des institutionnels, mairie de Lorient, conseil départemental, député, et bien évidemment la presse.

La date vous sera envoyée avec l'invitation.

La convention avec le Comité Handisport sera signée ce jour-là, pendant l'inauguration.

## 6- Adoption du Règlement Intérieur

Le Président indique que la Fédération, la Ligue, les autres Comités ont un Règlement Intérieur qui complète les statuts et définit le fonctionnement du Comité, comme par exemple le rôle de chaque membre du Bureau Directeur.

Tous les clubs ont eu le Règlement Intérieur avant l'AG.

Questions :

A la demande de l'assemblée, le vote s'effectue à main levée.

- **Vote :**

- Voix exprimables : 166

- Voix non exprimées pour absence : 2

- Voix exprimées OUI : 164

- Abstention : 0

- Voix contre : 0

<b>Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité des clubs présents</b>
---

## 7- Rapport du Trésorier et approbation des comptes et du budget prévisionnel

### - Bilan financier

Merci de visualiser la présentation du compte de résultat à l'écran. Il en résulte pour l'essentiel à un déficit de 6312 euros, qui s'explique de la manière suivante :

- Du fait du changement de perception des cotisations URSSAF, nous avons payé 14 mois d'URSSAF, soit 2 mois de plus, représentant la moitié du déficit.



#### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN COMpte DE RESULTATS POUR LA PÉRIODE DU 1er JUILLET 2017 au 30 JUIN 2018

PRODUITS	
<b>Engagement des clubs</b>	<b>140 381,22 €</b>
Affiliations	9 736,00 €
Cotisations et engagements d'équipes	16 552,00 €
Licences	112 922,00 €
Autres (PP Mag, pénalités...)	1 171,22 €
<b>Actions sportives</b>	<b>17 020,00 €</b>
Critérium fédéral	6 570,00 €
Entraînements	3 042,00 €
Stages	6 796,00 €
Autres	612,00 €
<b>Subventions</b>	<b>18 200,00 €</b>
Conseil départemental	11 000,00 €
Etat (CNDS)	4 000,00 €
LBTT (dont revers. subv. CLÉ)	3 200,00 €
<b>Provision pour produits</b>	<b>340,00 €</b>
Dette des clubs	340,00 €
<b>Autres produits</b>	<b>889,18 €</b>
Produits financiers	763,71 €
Produits exceptionnels	125,47 €
<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>6 312,54 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>183 142,94 €</b>

CHARGES	
<b>Salaires et charges</b>	<b>69 780,95 €</b>
Salaires	39 306,66 €
Charges sociales et cotisations	30 474,29 €
<b>Reversements FFTT &amp; LBTT</b>	<b>63 508,15 €</b>
<b>Actions sportives</b> (hors salaires)	<b>16 622,04 €</b>
Compét. jeunes, stages, entraînements	3 057,00 €
CLÉ	2 952,27 €
Arbitrage	4 711,42 €
Indemn. Clubs	2 999,00 €
Récompenses	1 659,06 €
Matériel sportif et fournitures	1 243,29 €
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>15 166,40 €</b>
<b>Locaux</b>	<b>6 735,46 €</b>
Loyer et entretien	4 522,24 €
EDF, tel	2 213,22 €
<b>Frais généraux</b>	<b>8 430,94 €</b>
Remb. de frais de transport	6 070,41 €
Assurances	516,05 €
Poste	462,60 €
Fournitures	194,73 €
Autres	1 187,15 €
<b>Provision pour règlement de créances</b>	<b>16 337,40 €</b>
Reversement LBTT (dernier tiers)	
<b>Equipement</b>	<b>1 728,00 €</b>
Matériel informatique	1 728,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>183 142,94 €</b>

Le vote s'effectue à main levée.

- Vote du bilan financier

0 abstention, 0 contre, adopté à l'unanimité

## - Budget Prévisionnel



### COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2018 - 2019

RECETTES		DEPENSES	
<b>Engagement des clubs</b>	<b>151 830,00 €</b>	<b>Reversements FFTT &amp; LBTT</b>	<b>85 000,00 €</b>
Affiliations	9 840,00 €	<b>Salaires, charges et formation</b>	<b>81 700,00 €</b>
Cotisations et engagements d'équipes	17 890,00 €	Salaires	40 200,00 €
Licences	122 900,00 €	Charges sociales et cotisations	26 000,00 €
Autres (PP Mag., pénalités...)	1 200,00 €	Formation dont BEJEPS CTD	15 500,00 €
<b>Action sportive</b>	<b>19 570,00 €</b>	<b>Action sportive</b>	<b>17 100,00 €</b>
Critérium fédéral	6 920,00 €	Compét. jeunes, stages, entraînements	3 200,00 €
Autres épreuves	2 200,00 €	CLE (locaux et prestations de services)	3 000,00 €
Entraînements	3 250,00 €	Arbitrage	4 800,00 €
Stages	7 200,00 €	Indemnisation des clubs	3 000,00 €
		Récompenses	1 500,00 €
		Petit matériel et fournitures	1 600,00 €
<b>Subventions</b>	<b>11 750,00 €</b>	<b>Charges de fonctionnement courant</b>	<b>17 280,00 €</b>
Conseil départemental	11 000,00 €	Locaux	8 040,00 €
LBTT (PST)	750,00 €	Loyer puis emprunt	4 020,00 €
Etat (CNDS)	0,00 €	Charges de copropriété	1 020,00 €
<b>Remboursement de frais de formation</b>	<b>15 180,00 €</b>	EDF, tel et Internet	2 500,00 €
Sponsoring	1 700,00 €	Taxe foncière	500,00 €
Autres	500,00 €	<b>Frais généraux</b>	<b>9 240,00 €</b>
Produits financiers	500,00 €	Remb. de frais de transport	6 400,00 €
<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>2 050,00 €</b>	Assurances	600,00 €
		Poste	600,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES COURANTES</b>	<b>202 580,00 €</b>	Fournitures	500,00 €
		Autres	1 140,00 €
<b>Financement du siège social</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>Equipement sportif (tables)</b>	<b>1 500,00 €</b>
Fonds propres (mobilisation du livret A)	55 000,00 €	<b>TOTAL DES DEPENSES COURANTES</b>	<b>202 580,00 €</b>
Emprunt	45 000,00 €		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>302 580,00 €</b>	<b>Acquisition du siège social</b>	<b>100 000,00 €</b>
		Achat du local	85 000,00 €
		Frais d'acquisition (notaire, agence, PDD)	12 100,00 €
		Charges dues au moment de l'acquisition	440,00 €
		Travaux d'aménagement	2 000,00 €
		Petit équipement et frais divers	460,00 €
		<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES</b>	<b>302 580,00 €</b>

Le budget 2018-2019 fait apparaître un déficit de 2050 € en tenant compte d'une action sponsoring de 1700 €. Le Président pense qu'il est possible de faire davantage mais il est préférable de présenter un budget prudent. Nous avons perdu 7400 € de subvention CNDS sans l'avoir vu venir.

Avant 2016 les subventions allaient de 9000€ à 12000€ avec des pointes de 17000€ à 24000€ en fonctions des projets présentés. Ces montants ont fortement diminués et pèsent sur nos capacités de financement. Les dépenses sont serrées au maximum et la gestion de notre association est un combat quotidien. Nous devons retrouver des marges de manœuvre. C'est en ce sens que s'inscrit la participation payante au Morbihan.

La recherche de sponsoring est une action, difficile pour un comité, mais importante à développer pour le bien de tous les clubs.

Nous ne sommes pas les seuls avec ce problème. Dans le 35, budget présenté avec un déficit de 13 000€, dans le 22 déficit de 2700€, pour la Ligue, budget déficitaire de 24 000€.

L'acquisition de nos locaux n'influe pas sur ce déficit, ni le coût de l'investissement lié aux dépenses de fonctionnement. Les charges correspondent au loyer antérieur.

## Questions diverses

Questions sur à la fois le compte de résultat et le prévisionnel

- Passage de 6300 à 9000 € ?

Réponse : il s'agit d'un appel de fonds de la Ligue. C'est la soudure en fonction du nombre de licences.

Les appels de fonds de la Ligue nous parviennent pour le compte de la Ligue et du Comité.

6300 + 16 000 € ne sont pas les provisions versées sur l'exercice suivant mais en réalité sur cet exercice.

- Interrogation sur le montant de la trésorerie ?

Le montant de la trésorerie en fin d'exercice est compris entre 40 000 et 50 000 € après financement de l'investissement.

*Nous allons faire 2 votes, 1 pour le compte de résultat et 1 pour le bilan prévisionnel*

Le vote s'effectue à main levée.

- **Vote du compte de résultat :**

Compte de résultat : 0 abstention, 0 contre, adopté à l'unanimité.

- **Vote du bilan prévisionnel :**

Bilan prévisionnel : 0 abstention, 0 contre, adopté à l'unanimité.

Merci pour le trésorier.

## Précisions diverses

Les clubs peuvent dorénavant payer par virement bancaire.

Nécessité d'envoyer les documents correspondant à ces paiements par mail.

Cela suppose également que les clubs disposent du RIB du Comité.

Donc surtout ne pas oublier de joindre par mail le bordereau récapitulatif qui servira à tracer le versement par rapport aux montants à devoir. C'est la seule solution de

vérification. Cela supposera également de regrouper davantage les paiements afin d'éviter trop d'écritures comptables.

De même, il faut éviter de faire des paiements tardifs.

Bien évidemment, ce n'est qu'une éventualité pour les clubs et non une obligation. S'il y a des questions le trésorier y répondra durant la saison.

Dominique BERJOT

## 8- Commission Développement

Bonjour à toutes et à tous,

Voici le compte rendu de l'activité de la Commission Développement sur la saison 2017/2018.

Tout d'abord, je tenais à remercier toutes les personnes qui œuvrent ou ont œuvré pour que cette Commission travaille et avance.

Lors de la dernière assemblée générale, nous avons programmé 3 thèmes pour la saison 2017/2018, à savoir :

- ✓ Le sponsoring
- ✓ Le championnat adulte
- ✓ Le tennis de table à l'école.

Pour le sponsoring, nous avons fait appel à la classe de 1<sup>ère</sup> année du BTS COMMUNICATION du Lycée Notre Dame de la Paix à Ploemeur.

Un contrat de partenariat a été signé à cette occasion. Son but est de faire travailler les étudiants sur les documents et la méthodologie nécessaire, pour mettre en place le sponsoring au niveau du Comité.

Cela a duré de la mi-novembre jusqu'à la fin Janvier 2018. A la suite de ce travail préparatoire, nous avons élaboré les documents suivants :

- ✓ Carte de visite
- ✓ Flyer
- ✓ Prospectus
- ✓ Plaquette de présentation
- ✓ Contrat de partenariat.

Des exemplaires sont à votre disposition.

Par rapport à ce sujet, le but est de permettre au Comité d'avoir une autre source de financement.

Concernant le championnat adulte : nous avons la volonté de le rendre plus homogène. Une nouvelle version de la Coupe du Morbihan va être mise en place. Cela permettra de prolonger les compétitions sur la 2<sup>ème</sup> phase.

Enfin, la commission a réfléchi sur le tennis de table à l'école.

Nous avons eu un entretien avec Mme PAYARD conseillère pédagogique du Morbihan, sur la réglementation qui encadre l'intervention durant le temps scolaire d'une personne extérieure au niveau des écoles publiques. Le club ou le Comité doit avoir une convention signée entre l'école, l'intervenant et la Direction Académique.

De plus, l'intervenant doit être diplômé d'Etat et avoir une carte professionnelle. Cela lui permet d'avoir l'agrément. Ensuite, l'initiation en elle-même, doit permettre de répondre aux différents critères du Ministère de l'Education Nationale, en fonction de l'âge des enfants.

Enfin, l'école doit mettre en place un projet pédagogique. Face à ces éléments et les contraintes d'effectif et budgétaire du Comité, nous avons mis en place une formule simple. Elle vous a été présentée lors des différentes réunions qui ont lieu sur le département, le 7 avril 2018.

Les clubs, en organisant des tournois ouverts à tous les enfants des classes d'âges, allant du CE au CM, sélectionnent les non licenciés afin de leur proposer de participer à un tournoi départemental appelé « le premier pas pongiste » ou PPP.

De plus, nous avons pris contact avec un organisme l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Il s'agit d'une fédération sportive scolaire, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement. Elle intervient au niveau des établissements scolaires publics partenaires du département pour l'organisation de rencontres sportives. Elle a mis en place entre autre le scola rugby, le scola hand et le scola basket, le tennis d'école.

Elle a une zone d'influence assez importante au niveau de la région lorientaise.

Lorsque la convention sera signée, nous aurons à former des professeurs des écoles au tennis de table (formation niveau entraîneur départemental). Après, l'USEP organisera, indépendamment du Comité, des initiations dans les écoles partenaires sur le Morbihan. Ces écoles seront choisies en fonction de la présence à proximité d'un club de tennis de table. En effet, ils auront besoin de tables pour cette initiation. Il faudra donc que les clubs concernés soient aussi d'accord avec ce partenariat.

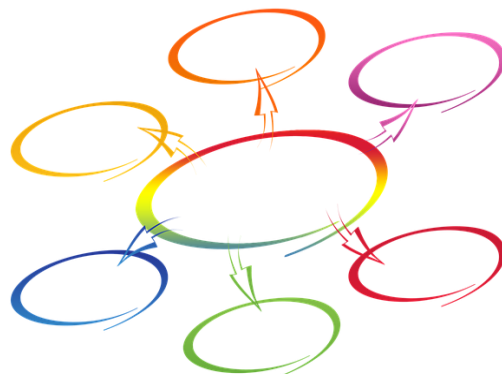
Cette collaboration permettra de faire connaître le tennis de table aux enfants des écoles publiques. De plus, le Comité n'aura aucune contrainte budgétaire, ni d'effectif pour la mise en place de cette initiation.

Le programme pour la saison 2018/2019 sera :

- ✓ Les compétitions féminines,
- ✓ Les vétérans,
- ✓ Le sport santé.

**David LORINEAU,**

**Responsable de la**



**Commission Développement**

En réponse à une question, David et le Président précisent qu'il est plus facile pour un club de démarcher les écoles privées, indépendantes dans leur manière de faire.

Le partenariat avec l'USEP prendra du temps pour en voir le résultat dans les statistiques de licenciés.

Le Tournoi des Ecoles (PPP) est fait dans ce but.

*Reprise après la pause*

## 9- Rapport du Conseiller Technique Départemental

Avant de faire le bilan sportif, rappel de l'équipe technique : Jordan MARS, Alexis AUDO, Hélène HOREL qui intervient aussi sur les stages Comité, Jean-Philippe LE LAIN pour le CLE, sans oublier Luc GAUTIER prestataire externe pour le CLE.



### **Bilan de la saison sportive 2017-2018**

Nous tirons un bilan positif sur l'implication et l'assiduité des jeunes sur les séances d'entraînement, avec un comportement exemplaire en compétition. Nous notons que le bilan sportif a été à la hauteur de nos espérances. Le travail physique a été augmenté par rapport à la saison précédente et a porté ses fruits.



L'antenne de Lorient est opérationnelle depuis six saisons. Les lundis et Jeudis dans la salle spécifique du Foyer Laïque de Keryado et la salle du Foyer laïque de Lanester.



Un effectif de 11 joueurs en début de saison. 1 joueur a arrêté en cours d'année dû à des résultats scolaires trop faibles. 1 joueur a, quant à lui et après une période d'essai, intégré le CLE en cours de saison (Simon Baptiste du FCJ CAUDAN).

### **Un encadrement bien rodé**

Le CLE antenne de Lorient :

Luc, Jordan et Jean Philippe ont constaté un groupe assidu, motivé et avec une grande marge de progression. Les résultats parlent d'eux-mêmes car ils ont été excellents.

Ewen Salvar champion de Bretagne en -11 ans suit le chemin de sa partenaire de la saison passée (Brix Alwena) et intégrera le pôle Espoir de Rennes pour la saison 2018-2019.

**Rappel est fait aux clubs de contacter les techniciens s'ils décèlent du potentiel chez leurs jeunes.**

### **Saison 2018-2019**

Plusieurs départs sont à noter. Ewen Salvar rejoint le Pôle Espoirs de Rennes, Louison Le Calvé rejoindra les entraînements vers Ploemeur à 100%. Hugo Le Nevanen n'est pas gardé au sein du CLE.

3 joueurs ont été en période d'essai fin de saison 2017-2018. Luc et Jordan ont pris la décision de les intégrer à la rentrée.

Nous souhaitons donc la bienvenue à :

- 1) **Le Merdy Ewen du Cleguer TT (B2/-11 ans)**
- 2) **Le Bot Briac du FLK (B1/-9 ans)**
- 3) **Goaper Victor du FL LANESTER (B2/-11 ans)**

### **Le CLE antenne Vannes**

**Avant toute chose, les encadrants sportifs du CLE souhaitent joindre une pensée toute particulière pour Florian Le Flem qui nous a quitté trop précipitamment. Florian avait commencé à passer ses diplômes d'entraîneur avec nous. Il été souvent là pour encadrer les stages départementaux, faire de la relance et du suivi en compétition auprès des jeunes du CLE. Il faisait partie de l'équipe ! Un garçon agréable, respectueux et passionné qui va nous manquer à tous.**



Le groupe 2017-2018 d'entraînement a évolué avec l'intégration et l'officialisation de 3 joueurs (Ewan Béhier M1, Baptiste Le Moual C1 et Solenn Bernard Jaouen B2) avec une période d'essai pour 4 nouveaux joueurs arrivés mi-janvier (Félix Daumas B2, Erwan Haller B1, Mathis Merlier B1 et Axel Stevant B1). Sur les 4 joueurs en essai, seul Axel ne poursuivra pas la saison 2018-2019 au CLE.

Les nouveaux joueurs se sont très bien intégrés au groupe et ont tout de suite pris la mesure des entraînements avec beaucoup d'envie et de sérieux.

### **Des résultats en progression**

Les résultats aux critères ont été satisfaisants puisque sur les 8 joueurs permanents, 5 ont évolué au niveau national.

Comme la saison passée, le CLE s'est illustré au championnat de Bretagne.

Solenn Bernard Jaouen termine vice-championne de Bretagne et Marine 3<sup>ème</sup> en moins de 11 ans. En moins de 11 ans garçons, Ewen Salvar s'octroie la première marche du podium en écartant Elouan Conte (joueur du CLE Vannes) encore B1. En moins de 13 ans, Erwan Conte termine la compétition sur une très belle 3<sup>ème</sup> place.



Cette saison, nous avons eu la chance d'avoir 2 jeunes qualifiés en moins de 11 ans Garçons au championnat de France à St Nazaire.

La grande surprise est arrivée d'Elouan qui crée la sensation en se hissant jusqu'en ¼ de finale, avec une balle de match au bout de la raquette au 5<sup>ème</sup> set, qui aurait pu lui ouvrir le podium... Le Ping se joue parfois sur des détails.

Pour Ewen Salvar, ce fut la découverte et une première participation pas simple à gérer. La compétition débute bien puisqu'il termine 2<sup>ème</sup> de poule avec 2 victoires et une défaite au 5<sup>ème</sup> set. Ewen échoue en 32<sup>ème</sup> de finale après avoir eu 2 balles de match au 4<sup>ème</sup> set.

Alexis et Julien souhaitent féliciter l'ensemble du groupe qui a donné une entière satisfaction dans l'attitude, la cohésion du groupe et les résultats sportifs. Également, nous félicitons Marine Le Flem qui va intégrer le pôle espoir, une saison sportive remarquable : 4 tours au critérium national, le titre de championne du Morbihan et une très belle 3<sup>ème</sup> place au championnat de Bretagne.

Pour terminer, nous souhaitons remercier Philippe Armand pour la mise à disposition de la salle spécifique du Golfe T.T. 56 à Ploeren. Nous avons cette chance de nous entraîner 2 fois par semaine dans des conditions de jeu exceptionnelles.

Des explications sont ensuite données sur le nouveau cursus de formation technique mis en place par la Fédération, relayé par la Ligue.

La phase Initiateur de Club est dorénavant indispensable pour envisager d'autres formations d'entraîneur, comme Animateur ou Entraîneur Fédéral.

Ces formations peuvent déboucher ensuite sur un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle), qui est le premier diplôme à permettre de faire des entraînements contre rémunération.

6 Morbihannais ont validé leur formation d'Animateur Fédéral.

Julien DESMOULIERES

### Intervention de Jordan MARS sur le PPP

Avant de parler du PPP, Jordan rappelle que les différents encadrants du CLE ne sont pas là pour faire du recrutement pour leur propre club. Déontologiquement, ils se l'interdisent.

Concernant le PPP, ou Tournoi des Ecoles, l'action est ciblée sur les CE2, CM1 et CM2. Ce sont les clubs qui mettent en place l'animation, pour une finale mi-juin 2019. Le but est d'augmenter la licenciation et de faire découvrir ce sport aux enfants.

Tous les documents sont dans l'enveloppe.

Le Comité a besoin des noms, prénoms, âges, téléphones des enfants qui participeront à la finale, afin de créer des licences événementielles à des fins d'assurance.

Si les clubs veulent augmenter leur nombre de jeunes, il est nécessaire de travailler avec les écoles.

## 10- COMMISSION JEUNES ET FEMININES

**Saison 2017/2018**

### Composition de la Commission Jeunes et Féminines :

Cyprien LE PENHER, Julien DESMOULIERES, Hélène HOREL, Jordan MARS, David LORINEAU et Marie COEFFIC.

### **CENTRE LABELLISE D'ENTRAINEMENT (CLE)**

2 entraînements par site.

- 1) Lorient : 11 jeunes, encadrement Jordan MARS le lundi et jeudi, Luc GAUTHIER le lundi et Jean Philippe LE LAIN le jeudi.
- 2) Vannes : 8 jeunes, encadrement Julien DESMOULIERES et Alexis AUDO le mardi et jeudi.

### **FEMININES**

Cette saison, les féminines étaient autorisées à participer au Critérium Fédéral, le dimanche avec les messieurs. Une seule participante ... Peut être dû à un manque de communication dans les clubs !!!

### **CHAMPIONNAT JEUNE**

Un nouveau championnat jeune a été mis en place cette saison, pour essayer de redynamiser cette compétition.

On peut noter une belle participation dans les 3 tableaux proposés.

Tableau A (Elite) : 15 équipes engagées en 1<sup>ère</sup> phase et 17 équipes en 2<sup>ème</sup> phase.

Tableau B (-9 ans à -13 ans) : 16 équipes engagées en 1<sup>ère</sup> phase et 17 équipes en 2<sup>ème</sup> phase.

Tableau C (-15 ans à -18 ans) : 20 équipes engagées en 1<sup>ère</sup> phase et 20 équipes en 2<sup>ème</sup> phase également.

Ce qui fait 51 équipes inscrites en 1<sup>ère</sup> phase et 54 équipes en 2<sup>ème</sup> phase, pour 25 clubs.

## **BURGIARD**

Comme annoncé en fin de saison dernière, la compétition n'a pas eu lieu cette saison. Elle a été supprimée par la Ligue de Bretagne.

## **OPENS JEUNE**

Bonne participation à chaque tour. Des tableaux souvent complets pour les 3 tours. Ne concerne que les jeunes de moins de 1000 points pour les Cadets-Juniors et moins de 800 points pour les Benjamins-Minimes.

## **CIRCUIT JEUNE**

Bonne participation à chaque tour.

La nouvelle formule proposée a bien plu et sera renouvelée la saison prochaine.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison 2018-2019.

Cyprien LE PENHER,  
Président de la Commission Jeunes et Féminines



# 11- COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

BILAN 2017 – 2018

## 1) INTRODUCTION

Le MORBIHAN comptait en début de saison 7 Arbitres Régionaux et 42 Juge-arbitres 1<sup>er</sup> degré dont 5 JA2 et 5 JA3 actifs. Suite à la formation de septembre et novembre 2017 ces chiffres sont passés à :

46 Juge-Arbitres 1<sup>er</sup> degré et 12 Arbitres régionaux. Ces chiffres peuvent paraître confortables. Cependant pour les critères fédéraux et certaines compétitions individuelles, il n'en est pas de même. En effet pour juge arbitrer ces compétitions il faut être au minimum JA2, et sur les 5 JA2 et 5 JA3 du département, 2 jouent le dimanche en senior et 3 autres sont pris pour les critères nationaux (N1 ou N2).

Aussi, il ne reste plus que 5 Juge-arbitres pour officier sur les critères départementaux et régionaux. Ce qui fait peu.

## 2) COMPETITIONS INDIVIDUELLES et CRITERIUMS FEDERAUX

Les compétitions individuelles et les critères fédéraux ont représentés 446 vacations d'arbitres et juge-arbitres.

Cette saison le MORBIHAN avait 1 grande compétition à organiser, le 3<sup>ème</sup> tour du Critérium Fédéral National 1 Dames à QUESTEMBERT. Cette compétition a été un succès au niveau de l'arbitrage et du juge-arbitrage, nous avons pu réunir le nombre nécessaire d'officiels. Pour ce 3<sup>ème</sup> tour de CF N1 il y avait 36 arbitres (pour 24 tables) dont 14 du MORBIHAN (au lieu de 12 demandés dans le cahier des charges). Il ne faut pas oublier non plus le 2<sup>ème</sup> tour de CF N2 à LANDERNEAU où nous avons fourni 2 Juge-Arbitres et 10 arbitres au lieu de 6 afin de compenser le manque de volontaires dans nos départements voisins.

Les critères départementaux et régionaux ont posé quelques problèmes. En effet le manque de Juge-Arbitres 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés se fait ressentir.

## 3) CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Pour cette saison 2017 – 2018, il y avait 25 équipes issues de 13 clubs engagés dans le championnat par équipes au niveau régional ou national. Ce qui représente 185 rencontres à diriger. Toutes les rencontres ont été dirigées par des juges arbitres. De plus chaque juge arbitre n'a dirigé qu'une seule rencontre à la fois, ce qui démontre le sérieux du corps arbitral de notre département. Nous maintiendrons ce principe la saison prochaine. La Gestion Informatisée des Rencontres Par Equipes (GIRPE) fait son entrée dans le championnat, et tout porte à croire que cet outil deviendra incontournable d'ici quelques temps. Sa simplicité d'emploi et la qualité du résultat final fait que j'invite le plus de JA à l'utiliser, la remontée des résultats est rapide et soulage les clubs qui n'ont plus à passer la soirée pour le faire. De plus la ligue de BRETAGNE fait un geste de 100 Euros pour les clubs désirant utiliser ce système informatique. Une formation sera donc assurée en début de saison.

#### 4) FORMATION

Cette saison nous avons formés :

- 6 nouveaux juge-arbitres 1<sup>er</sup> degré, 4 candidats ont été nommés JA1, 1 candidat en attente de pratique, 1 échec.

- 5 arbitres régionaux.

Nous avons 2 juge-arbitres 2<sup>ème</sup> degré qui ont été validés suite à la réussite de leur pratique, malheureusement pour nous 1 a quitté le département pour des raisons professionnelles.

Le MORBIHAN avait 1 candidat pour le grade d'Arbitre National, nous pouvons féliciter David JOUANIQUE du FL LANESTER pour sa réussite.

#### 5) CONCLUSION

631 vacations toutes compétitions confondues ont été faites, par les arbitres et juge-arbitres du MORBIHAN en 2017 – 2018, soit 49 de plus que l'année dernière, c'est énorme. Cela a été possible grâce au dévouement, la disponibilité et le dynamisme de certains. En effet, car sur les 46 JA du département, 10 n'ont fait aucune vacation et 6 n'ont pas fait le quota de vacation demandé. Ce qui veut dire que certains en ont fait plus que la normale. Pour donner un exemple chiffré, 6 Jas inscrits dans des clubs ayant des équipes en nationale ou (et) en régionale ont effectués 258 vacations à eux seuls et 4 Jas n'ayant aucune obligations en championnat par équipe ont fait 134 vacations. Cela représente 392 vacations soit 62% du nombre total de prestations de la saison.

Je crois qu'il y a un problème qui pourrait devenir grave dans les années à venir. Depuis plusieurs années seul les clubs ayant (ou espérant) des équipes en nationale ou régionale font faire une formation d'AR et JA1 afin d'échapper aux pénalités financières dues en cas de non-respect du règlement, ces JAs en général ne sont pas toujours motivés et font le minimum de vacations au profit de leur club. Certains JAs arrête leur activité sous prétexte que leur club n'a plus d'équipe en régionale. Cette année 3 JAs et 4 ARs ont été mis en inactivités du fait qu'ils n'ont fait aucune vacation depuis 3 ans\*, pour la saison prochaine il y a 6 JAs qui sont en inactivités depuis 2 ans. Si les JAs ayant des obligations pour leurs équipes en nationale ou en régional se contentaient de faire que les prestations prévues dans le règlement. Nous n'assurerions que les vacations du championnat par équipe soit 185 vacations. Que faisons-nous des autres compétitions qui représentent 446 vacations ? Ces fameuses compétitions comme le championnat du MORBIHAN, les critères fédéraux, les circuits jeunes, les finales par classements, les OPENS jeunes les vétérans etc...

Ces compétitions au profit de tous les clubs, avec ou sans équipe en régionale ou en nationale.

On nous dit souvent : « sans arbitre et juge-arbitre il n'y aurait pas de compétition » alors j'invite tous les clubs du MORBIHAN à réfléchir. Il faut remotiver les JAs qui se contentent de faire le minimum, trouver des candidats pour les formations de Juge-Arbitres 2<sup>ème</sup> degré (pour les compétitions individuelles) ce serait dommage que certaines compétitions soient annulées pour manque de Juge-Arbitre.

Je vous rappelle juste que pour être JA2 (compétitions individuelles) il n'est pas obligatoire d'être juge-arbitre de championnat par équipe (JA1)

Attention à pouvoir faire en sorte que les compétitions éventuelles puissent être effectuées les prochaines années.

Les arbitres et juge-arbitres du MORBIHAN sont reconnus, les formations en BRETAGNE sont de très bonnes qualités, l'ambiance est excellente. J'invite donc toutes les personnes volontaires et motivés à nous rejoindre car plus nous seront, moins de contraintes nous aurons.

*\*Inactivité 3 ans : Pour retrouver leur grade ils doivent repasser la formation compétè*

Club	N° club	Equipes Nationales	Equipes Régionales	Equipes nécessitant un JA	NB JA actif	Vacations à effectuer pour équipes Nationales	Vacations à effectuer pour équipes Régionales	Vacations totales à effectuer	Vacations effectuées pour équipes Nationales	Vacations effectuées pour équipes Régionales	Nombre de vacations effectuées par rapport au quota nécessaire	Vacations effectuées en Championnat par équipes	Vacations effectuées dans autres compétitions	Total
AJK VANNES	34	1	1	2	2	7	7	14	2	20	8	2	20	22
AL PLOEMEUR	53	1	3	4	3	7	21	28	7	54	33	17	44	61
ASPTT VANNES	5	0	2	2	1	0	14	14	0	16	2	2	14	16
BO QUESTEMBERT	14	0	0,5	0,5	1	0	3,5	3,5	0	14	11	2	12	14
CLEGUER TT	31	0	1	1	3	0	7	7	0	17	10	10	7	17
ES PLESCOP	20	0	2	2	4	0	14	14	0	14	0	10	4	14
FL LANESTER	59	0	2	2	3	0	14	14	0	27	13	9	18	27
FOLC LORIENT OUEST	33	0	1,5	1,5	2	0	10,5	10,5	0	50	40	17	33	50
GV HENNEBONT TT	39	2	4	6	9	14	28	42	14	209	181	58	165	223
TT GOURINOIS	56	0	2	2	2	0	14	14	0	6	-8	6	0	6
TT GUEMENE,SCORFF	66	0	0,5	0,5	2	0	3,5	3,5	0	3	-1	3	0	3
TT THURIALAIS	22	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SENE TT	36	0	1	1	2	0	7	7	0	18	11	8	10	18
US PLOUAY	28	0	0,5	0,5	2	0	3,5	3,5	0	8	5	4	4	8
SANS BESOINS	999	0	0	0	9	0	0	0	0	152	152	37	115	152
		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0		0
		0	0	0		0	0	0	0	0	0			0
<b>TOTAUX</b>		<b>4</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>46</b>	<b>28</b>	<b>147</b>	<b>175</b>	<b>23</b>	<b>608</b>	<b>456</b>	<b>185</b>	<b>446</b>	<b>631</b>

Jean-Luc POTDEVIN

Président de la Commission Arbitrage

## 12- COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

Mesdames, Messieurs les représentants des Clubs,

Cette nouvelle saison a été marquée, dans l'organisation de la Commission, par l'arrêt de Jean-Paul GOUGEON sur le Critérium fédéral, comme il l'avait annoncé. Merci à lui d'avoir toutefois géré le 1<sup>er</sup> tour. J'ai ensuite repris la compétition avec l'aide du secrétariat administratif. Pour la saison qui démarre, c'est un nouveau venu qui va prendre les rênes de la compétition à savoir Philippe ARMAND (Club du Golfe TT 56). La commission accueille un autre nouveau membre sur une renaissance d'une compétition, la Coupe du Morbihan, c'est Joël BEAUCREUX (Club de Ploemeur). Merci à eux deux de nous rejoindre. François SOUBEN reste responsable de la Commission Vétérans pour le Championnat par équipes et les finales individuelles.

Je voudrais remercier les Clubs qui ont permis la réalisation des différentes compétitions. L'attribution des compétitions s'est déroulée sans trop de problème puisque toutes les compétitions, aussi bien nationales, régionales et départementales, avaient au moins une candidature. Maintenant, certains clubs pouvaient avoir été déçus de ne pas avoir été choisis sur certaines compétitions ou regrettaient que plusieurs compétitions majeures aient lieu au même endroit. Même si le Comité essaie de répartir les compétitions entre les clubs et les secteurs, certaines d'entre elles nécessitent des infrastructures incontournables et certaines compétitions n'avaient qu'une seule candidature de clubs. Les compétitions qui se déroulent sur au moins vingt-quatre tables ont toujours du mal à trouver preneur, sauf le Championnat du Morbihan. La multiplicité des lieux pour le critérium fédéral des jeunes a pu être couvert en terme de juge-arbitrage, mais à la limite.

### **Championnat par équipes :**

La saisie informatique des résultats par les Clubs continue de progresser. Cela a pour conséquence de faire baisser le nombre de fautes sportives (litiges ou brûlages) sans toutefois les éliminer toutes. Le document qui accompagne la constitution des poules de début de saison n'étant pas suffisamment exhaustif, il sera complété pour donner aux Clubs les principaux règlements qui concernent le Championnat par équipes et dont la méconnaissance conduit à l'essentiel des fautes commises. La saisie informatique ne dispense pas de remplir correctement et de manière exhaustive la feuille de rencontre. Les sanctions continueront à être appliquées, notamment sur les erreurs ou oublis de saisie administrative qui sont toujours aussi nombreux. Seule l'utilisation du GIRPE prévient toute erreur de saisie et dispense d'un contrôle à posteriori.

Le détail des résultats par équipes ou individuels figure dans le livret qui vous a été remis.

### **Saison à venir :**

Je rappelle que appliquera les règlements fédéraux et que donc les amendes continueront à s'appliquer notamment en ce qui concerne les brûlages.

Outre la modification de la composition de la Commission Sportive évoquée plus haut, les deux principaux évènements sportifs concernent :

#### **Championnat par équipes :**

La saison à venir se déroulera avec deux pré-régionales et deux départementales 1, ceci afin de réduire potentiellement le nombre de descentes de pré-régionale. Une modification de la départementale 2 aura lieu la saison prochaine pour passer la division à quatre poules et rééquilibrer la pyramide. Les poules seront prêtes pour le début de la compétition.

En ce qui concerne la possibilité de décaler les rencontres sur le même week-end end l'accord des deux clubs est à communiquer au comité. S'il n'y a pas d'accord c'est la date officielle qui compte.

De même la possibilité de jouer à 3 sans amende et sans pénalité doit rester une exception.

Concernant le critérium fédéral la date limite des inscriptions est le 22 septembre et les inscriptions se font sur SPID uniquement. Philippe Armand prendra la suite.

En ce qui concerne les organisations des compétitions, il y a des difficultés à trouver des salles de 24 tables que ce soit au niveau régional ou national.

Le benjamin minime du 09 décembre reste à pourvoir ainsi que les finales régionales par classement du 01 mai.

La candidature pour la Coupe du Morbihan reste ouverte avec une salle de 8 à 10 tables ainsi que trouver des salles pour les tours préliminaires.

#### **Coupe du Morbihan :**

Cette compétition renaît, dans une nouvelle formule dont vous trouverez le détail sur le site internet du Comité. C'est Joël BEAUCREUX qui en aura la charge. Merci à Cyprien LE PENHER pour le travail effectué sur la préparation de cette compétition, notamment sur la formule à mettre en œuvre.

Bonne saison sportive à toutes et à tous.

Sportivement,

Bernard CHAPALAIN

Président de la Commission Sportive Départementale



# Les VETERANS

## SAISON 2017/2018

### Synthèse :

Les saisons se suivent et se ressemblent concernant le championnat vétérans par équipes avec une stagnation du nombre des équipes engagées.

Nous avons apporté plus de souplesse dans le choix des horaires et journées. Il convient toutefois de rappeler que le championnat vétérans est un championnat officiel et que les équipes engagées se doivent de respecter les procédures règlementaires de changement de date des rencontres : nous demandons aux clubs, en accord avec leur adversaire, de prévenir au préalable le Comité de tout changement de date soit par courrier, soit par mail.

Ce championnat s'est inscrit dans la continuité de la saison précédente, à savoir une 1<sup>ère</sup> phase en 2 groupes géographiques et une 2<sup>ème</sup> phase en 2 groupes de valeurs selon les résultats de la 1<sup>ère</sup> phase.

Le nombre des vétérans engagés en championnat individuel stagne malgré le nombre croissant de vétérans dans notre Comité.

### Résultats :

#### *Championnat individuel :*

V1 :	1 -	OURVOUAI Cyrille	AL PLOEMEUR
	2 -	LE DUFF Cédric	AL PLOEMEUR
	3 -	HILTON Franck	MUZILLAC TT
V2 :	1 -	SCZACHOR Marc	SENE TT
	2 -	JEZEQUEL Bruno	GUEMENE/S/SCORFF
	3 -	BRANDON Pascal	GUEMENE/S/SCORFF
V3 :	1 -	GUYONVARCH André	AL PLOEMEUR
	2 -	LE CORRE Michel	ES PLESCOP
	3 -	PERRAUD Yves	AL PLOEMEUR
V4 :	1 -	ROBIN Dominique	ASPTT VANNES
	2 -	RAMOND Michel	PONTIVY-MALGUENAC TT
	3 -	ESTORGUES Hervé	JA PLEUCADEUC

#### *Championnat par équipes :*

##### Poule élite :

- 1) FL LANESTER 1
- 2) SENE TT 2
- 3) PONT SCORFF / GESTEL 1
- 3) FLEP PORT LOUIS 1

##### Poule A :

- 1- CTT VANNES MENIMUR 1
- 2- PONTIVY-MALGUENAC TT 1
- 3- FOLC LORIENT 1

##### Poule B :

- 1- GSA BRANDERION 1
- 2- SENE TT 1
- 3- FC ST RAOUL 1

Je vous souhaite à tous le meilleur pour la nouvelle saison qui s'annonce.

François SOUBEN  
Responsable Commission Vétérans

Les récompenses sont données pendant la lecture des résultats.

## 13- QUESTIONS DIVERSES

1/

Envisagez-vous de modifier la règle suivante (règle très contraignante pour un petit club) lorsque vous placez 2 équipes d'un même club dans une même poule :

**"Lorsqu'une association est représentée par deux équipes dans une même poule, un joueur ayant disputé une rencontre avec une des deux équipes ne peut plus jouer avec l'autre équipe tant que les deux équipes sont dans la même poule" ?**

Réponse : Le règlement fédéral est strictement appliqué. Il n'y a pas de dérogation possible et quel que soit le niveau cette règle s'applique.

2/

Une joueuse du club de Saint-Philibert classée environ 850 est passée 1400 du jour au lendemain suite à un tournoi organisé les 2 et 3 juin par le club de Plescop.

Pouvez-vous nous donner des explications :

=> Qui est à l'origine de cette demande ?

=> Quelle est la procédure pour gagner en classement aussi expressément ?

Réponse : Il s'agit d'une joueuse étrangère de nationalité malaisienne qui avait un niveau réellement élevé. Depuis cette date la fédération a régularisé cette situation, pour ne pas pénaliser ses adversaires.

3/

Autres questions posées en séance : Les anciens joueurs qui ont arrêté depuis longtemps se retrouvent-ils toujours à 500 points ?

Réponse : Cette règle a évolué et dorénavant ces joueurs ont un classement plus conforme à leur ancien classement.

## 14- Intervention des différents représentants Ligue, CDOS, DDCS, Conseil Départemental, Député

### A- Intervention de Patrick EVENO, élu à la Ligue, qui donne lecture du discours prévu de Renan THEPAUT (Président de la Ligue)

Je vous prie de m'excuser de ne pouvoir être présent dans la mesure où se déroule au même moment l'Assemblée Générale des Côtes d'Armor devant pratiquer l'alternance tant que les départements choisiront le même jour.

Je salue le dynamisme de votre Comité Départemental ainsi que le travail réalisé par son équipe avec son Président en tête.

Nous sommes encore sous le choc des baisses importantes du C.N.D.S. qui représentent 25 000 € pour la Ligue et 40 000 € Ligue et Comités confondus.

Nous pouvons regretter la brutalité et la violence avec laquelle les bénévoles sont traités et cela depuis plusieurs années. Il en résulte une sorte d'incompréhension alors que nous nous apprêtons à organiser les J.O. en 2024. Nous vous inviterons bientôt à signer une pétition nationale en souhaitant que celle-ci ne viennent pas trop tard !

Il existe un vrai décalage entre les sommes astronomiques dont nous entendons parler dans certains sports par les médias et la pauvreté dans lequel le monde amateur est entrain de plonger.

Les conséquences risquent d'être graves :

- Les coûts de pratique de l'activité vont être en augmentation
- Des mutualisations vont devenir nécessaires
- Des licenciements sont susceptibles d'être envisagés
- Le nombre de cadre techniques va se trouver en diminution et faute de moyen, ce sont certaines actions qui risquent de disparaître. Exemple : le Trophée Burgiard, les Minicom's, etc.

La Fédération n'est pas mieux lotie avec des difficultés de trésorerie et des dépenses à prévoir dans les années à venir telles que l'entretien du siège et la création d'un nouveau SPID.

La Ligue reste stable avec 11 095 licenciés. Une perte toutefois de 132 licences traditionnelles et un gain de 69 licences promotionnelles.

Maintenant, les chiffres ne nous satisfont pas car nous peinons dans une dynamique dans le développement de notre discipline. Nous sommes principalement axés vers la pratique compétitive et il faut reconnaître que nous avons tous du mal à nous aventurer sur des

terrains que nous ne connaissons pas. Pourtant il faut se rendre à l'évidence, nous devons nous aussi évoluer et apprendre à nous réinventer :

- Les modèles économiques sont appelés à évoluer car les subventions disparaissent. Je ne reviens pas là-dessus.
- Le réflexe de se recroqueviller sur soi-même s'explique mais n'est vraisemblablement pas la solution qui va nous permettre de nous donner un ballon d'oxygène économiquement parlant.
- La conception de pratiquer la discipline par les licenciés a également considérablement changé par rapport à ce qui se passait avant, une dizaine voire une vingtaine d'année en arrière. Les gens n'acceptent plus de contraintes.
- Les méthodologies de projet sont des termes le plus souvent ignorés d'une majorité d'entre nous car nous nous considérons avant tout comme des bénévoles sans nous embarrasser en plus de tracasseries supplémentaires en mettant en place une stratégie de développement qui va nous demander beaucoup d'énergie.
- Nous raisonnons sans doute trop dans une logique de fonctionnement sans être en capacité de budgétiser nos actions et de nous fixer des objectifs.
- Les rôles et les missions de chacun (clubs, Comité, Ligue, Fédération) ne sont pas suffisamment clairement définis apportant de la confusion dans les actions à mener.

Voilà en quelques mots les constats que nous avons été amenés à faire lors de notre participation à un dispositif local d'accompagnement proposé par le Comité Régional Olympique.

Je remercie d'ailleurs tous les clubs morbihannais qui ont répondu à notre sondage qui va nous aider à orienter nos démarches vers les clubs.

Cette saison nous sommes à une dizaine de réunions dans le cadre de l'élaboration du Projets Sportif Territorial et nous nous apprêtons à lancer les premières actions dans un esprit de mutualisation.

Nous envisagions de recruter un agent de développement mais les dernières orientations du CNDS nous ont quelque peu refroidies et nous avons revu par conséquent notre position. Nous allons plutôt nous tourner vers un service civique et un contrat de stage avec un étudiant en master dans une école de management du sport.

Nous avons choisi finalement de soutenir les emplois des Comités Départementaux à l'aide de conventions.

Maintenant la mutualisation de certaines actions ne signifie nullement la suppression des actions de proximité bien au contraire mais tout en réfléchissant sur la répartition des tâches.

Au niveau de la Ligue, voici quelques informations complémentaires :

- Cette année, nous avons obtenu une médaille d'or aux championnats de France juniors avec Jules ROLLAND en double Junior et deux médailles d'or, toujours avec Jules ROLLAND aux championnats d'Europe par équipes et en double mixte.
- Nous avons toutefois plusieurs joueurs qui sont parfois invités dans les équipes de France dont deux qui s'entraînent à l'INSEP.
- J'ai vu dans les commentaires que quelques dirigeants estiment que nous parlons trop du haut-niveau. Je vous rassure en vous assurant que le développement de la masse est aussi une de nos préoccupations mais nous avons aussi besoin de ces vitrines que sont les équipes de PRO ainsi que les équipes nationales, car cela permet à notre discipline de faire parler d'elle dans la presse et de faire connaître notre discipline.
- Nous avons depuis cette saison un nouveau site qui apparemment a l'air de donner satisfaction sachant que ce sont principalement les salariés qui l'alimentent.
- Vous recevrez bientôt un courrier émanant de la C.R.A. prônant l'utilisation de GIRPE. La Ligue attribuera une somme de 100 € en contrepartie d'une facture justificative pour tous les clubs qui ont des équipes régionales ou nationales.
- Nous sommes toujours à la recherche de responsables du tennis de table féminin pour nous aider à progresser dans ce domaine. C'est malheureusement un dossier récurrent.
- Attention à la réglementation dans les équipes régionales. Nous constatons plusieurs cas de mauvaises appréciations ou interprétations des règlements qui peuvent déboucher sur des conséquences graves.
- La prochaine Assemblée Générale de la Ligue se tiendra à PONTIVY le 29 septembre et permettez-moi d'insister pour que vous fassiez au moins remonter les pouvoirs si vous n'envisagez pas de vous déplacer.
- J'évoque également rapidement l'organisation de la coupe du monde à Disney au mois d'octobre en souhaitant qu'un maximum de public réponde présent.

Je vous remercie d'avoir écouté mon lecteur en vous saluant également pour votre dévouement et le temps que vous consacrez au service de notre discipline sportive.

## B- Intervention de Jean François MEAUDE (Président du CDOS)

Bonjour à tous et à toutes .C'est avec un très grand plaisir que j'assiste à cette assemblée tout en sachant que Patrick Pasco, Président du Comité, est un élu au niveau du CDOS.

Le tennis de table est présent depuis de très nombreuses années au niveau du CDOS et je suis très heureux d'être présent à Plescop.

Parler de salle spécifique, de mutualisation sont des sujets qui me tiennent à cœur.

Félicitations pour les différents rapports des intervenants qui démontrent de très bons résultats et la volonté des dirigeants, des clubs et des bénévoles de faire avancer leur sport.

Un petit bémol, avec le faible nombre de femmes qui reste un point important à développer.

Féliciter le travail au niveau des jeunes et des écoles ainsi que les créations des passerelles vers le handisport et le sport adapté. Même si cela est difficile, travailler avec les scolaires avec des licences « passerelles » peut être une solution dans un avenir proche.

Les résultats liés au CLE avec les jeunes est une spécificité bretonne. Par ce biais les jeunes ont des résultats plus que positifs, et il est dommage que l'Etat se désengage du haut niveau.

Félicitations au Comité pour ses nouveaux locaux.

Pour revenir aux subventions, le Conseil Départemental reste un financeur important au niveau des comités car au niveau du CNDS il n'y en a plus. Pour info le CDOS a perdu près de 60 000 euros.

Il va falloir développer les partenariats tout en valorisant le sport mais aussi la santé, le lien social et la citoyenneté. Trouver d'autres sortes de financements peut être avec la réforme du territoire en s'orientant vers les communautés d'agglomération et de communes ; mutualiser les moyens et se diriger vers les fonds associatifs bien qu'ils soient limités.

Même si la tendance est effectivement à ne rien avoir du CNDS, dans le budget prévisionnel, il faut toujours prévoir, on ne sait jamais. Si vous faites une demande avec un prévisionnel à 0, vous n'aurez rien. Une autre source de financement, qui n'était pas accessible si on bénéficiait du CNDS, est le FDVA, Fonds de Développement de la Vie Associative, l'ancienne réserve parlementaire, et le CDOS est présent à la commission de répartition du FDVA.

Félicitations au Comité, aux clubs pour toutes les manifestations sur le Morbihan.

En ce qui concerne le CDOS, celui-ci a emménagé dans de nouveaux locaux dans la zone d'ATLANTHEIX. C'est un centre de ressources reconnu en constante relation avec les communautés de communes et d'agglomérations. Diverses formations y sont assurées : sur les assurances et la responsabilité le 06 octobre, une formation CFGA est aussi prévue (journée spécifique sur le partenariat et le mécénat).

Le CDOS peut aussi intervenir avec d'autres organismes comme par exemple sur le sport-santé et sur la prévention, notamment de l'alcoolisme et de la dépendance à la drogue.

Bravo et merci à tous.

Le Président répond à quelques questions de l'assemblée sur les addictions, notamment sur l'alcool, en vantant les mérites du principe de précaution, comme par exemple, demander au conducteur qui transporte des jeunes s'il est bien titulaire du permis de conduire.

Le Président du Comité précise que le Centre de Médecine du Sport, dont il rappelle qu'il est administrateur, fait des informations sur les différentes addictions.

## C- Intervention de Marie Jo LE BRETON (Vice-Présidente du Conseil Départemental)

C'est un avantage de passer la dernière. Je tiens à féliciter Christophe CATTEAU et souhaiter un très bon anniversaire pour les 20 ans du club de Plescop.

Remercier aussi le Comité 56.

Le département du Morbihan est axé sur la formation de jeunes : écoles, collèges et de nombreux efforts sont réalisés vers cet axe.

Féliciter les 5 femmes qui sont dans cette salle ainsi que tous les présents.

Bravo et merci pour cette belle matinée.

## 15- REMISE DES RECOMPENSES ET DISTINCTIONS

Médaille du mérite régional : Ces médailles sont normalement remises lors de l'AG de la Ligue, mais certains récipiendaires ont préféré la recevoir aujourd'hui. La liste globale des récipiendaires est dans le livret remis à l'accueil.

Liste des personnes honorées ce jour :

Bronze :

- Yves PICHON du CEP LORIENT
- Jean-Pierre GODIVEAUX du FC ST RAOUL
- Johann LE CAIN de l'EP BEIGNON

Remise du diplôme de labellisation des clubs :

- ES PLESCOP

## Remise des fanions du Championnat par équipes :

### Championnat Vétérans :

- Poule élite : 1<sup>er</sup> FL LANESTER
- Poule A : CTT VANNES MENIMUR
- Poule B : GSA BRANDERION

### Championnat départemental :

- Pré régionale : FOLCLO LORIENT
- D1 : PONT SCORFF GESTEL TT
- D2 : FLK LORIENT
- D3 : AS SAINT PHILIBERT
- D4 : BO QUESTEMBERT

## 16- PRISE DE PAROLE DE LA MAIRIE DE PLESCOP

Merci pour cette excellente matinée.

Je vous remercie d'avoir choisi Plescop. C'est toujours valorisant pour une commune d'accueillir une assemblée générale.

Je félicite Christophe CATTEAU pour son dévouement pour le club.

Le tennis de table fête ses 20 ans et prend une place importante dans les activités sportives de la commune.

Bravo à vous tous.

# CLOTURE DE L'AG

Le Secrétaire Général du Comité

Patrick EVENO



Le Président du Comité

Patrick PASCO

